

BARS

La préfecture du Gard avait donné jusqu'à la Feria des Vendanges pour le test de la dérogation de fermeture à 2h les jeudis, vendredis et samedis accordée à cinq bars nîmois. Verdict : dérogation prolongée jusqu'à fin février pour ces mêmes bars, Trois Maures, Grande Bourse, Annaba Café, O Flaherty's et El Rio. Très bien, répondent les patrons de bars, mais et les autres? Simple, il faut refaire une demande de dérogation. Neuf bars viennent déjà de le faire. La nouvelle association des bars a tenu une réunion secrète lundi 27. Et c'est le maire de Nîmes qui devrait commencer par recevoir la liste de doléances.